

عن عائشة رضي الله عنها قال رسول الله صلى الله عليه و
سلم : ثلاث أحلف عليهن : لا يجعل الله من له سهم في
الإسلام كمن لا سهم له وأسهم الإسلام ثلاثة : الصلاة
والصوم والزكاة ، ولا يتولى الله عبدا في الدنيا فيؤليه غيره
يوم القيامة ، ولا يحب رجل قوما إلا جعله الله معهم
والرابعة لو حلفت عليها رجوت أن لا إثم : لا يستر الله
عبدا في الدنيا إلا ستره يوم القيامة



D'après 'Aïcha (qu'Allah l'agrée), le Prophète
(que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui)
a dit: « Il y a trois choses sur lesquelles je jure:
- Allah ne met pas au même niveau celui qui a
une flèche dans l'Islam et celui qui n'en a pas et



les flèches de l'Islam sont au nombre de trois: la prière, le jeûne et la zakat.

- Allah ne prend pas un homme sous Sa protection dans la vie d'ici-bas pour le mettre sous la protection d'un autre que Lui dans l'au delà.

- Un homme n'aime pas un groupe sans qu'Allah ne le mette parmi eux.

Et la quatrième chose, si je jurerai sur elle j'espère que je n'aurais pas de péché: Allah ne couvre pas une personne dans la vie d'ici-bas (*) sans qu'Il ne la couvre dans l'au delà ».

(Rapporté par Ahmed et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°374)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°374
(Cheikh Albani)